

Fiche

- On appelle **suffixe** un élément que l'on place après le radical pour obtenir un mot nouveau.
- Certains suffixes sont « spécialisés ».

Ainsi, par exemple :

- le suffixe *-eur* permet de former des noms désignant une qualité ou un métier ; ex. : *inventeur*, *coiffeur*, *professeur*, etc.
- le suffixe *-ment* permet de former des adverbes de manière ; ex. : *heureusement*, *rudement*, *rapidement*, etc.
- le suffixe *-âtre* a une valeur négative, péjorative ; ex. : *blanchâtre*, *verdâtre*, *une marâtre*, *acariâtre*, etc.